

RAPPORT

Conseil Consultatif Régional pour les Eaux Occidentales Septentrionales

Groupe de Discussion sur les mesures de gestion de la mer Celtique

Mercredi 7 juillet 2010, 14h00-17h30

CNPMEM – Paris

Président de séance: Jacques Pichon

Rapporteur: Paul Trebilcock

1. Accueil

Le président de séance a accueilli les participants. Il a présenté brièvement le contexte de la réunion en précisant que le cabillaud de mer Celtique est différent des autres stocks de cabillaud gérés par l'UE en termes de biologie, distribution, taux de croissance et pêcheries dans lesquelles il est capturé.

Les initiatives de l'industrie, telles que la fermeture de Trevose et les partenariats avec les scientifiques ont été soulignées comme étant positives pour ce stock. Pendant ce temps, l'écart entre les perceptions de l'industrie et les évaluations et les incertitudes scientifiques ont été soulignés comme étant des problèmes qui nécessitent une attention urgente.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

2. Evaluation biologique des stocks de mer Celtique (VIIfg): Situation actuelle

Colm Lordan du Marine Institute, en Irlande a fait une présentation des évaluations des stocks concernés en mer Celtique. La présentation peut être consultée sur le site web du CCREOS à titre d'information.

En résumé:

Cabillaud de Mer Celtique

La recommandation du CIEM demeure incertaine pour ce stock. Il est possible d'identifier des tendances uniquement sous forme d'estimation, bien qu'il soit indiqué que la structure par âge de ce stock semble tronquée.

Malgré certains signes de réduction de la mortalité par pêche (F) un niveau élevé d'incertitude demeure. Etant donné la réduction importante dans le domaine de l'effort, une réduction importante de F a été anticipée. La procédure d'évaluation n'indiquait pas ce point qui devra être expliqué.

En conséquence, il n'existe pour le moment aucune évidence d'un lien entre la diminution de l'effort de pêche et la réduction de F de ce stock.

Etant donné que ce stock se situe à l'extrémité sud de son emplacement, les incertitudes en matière de mortalité naturelle due à la température, à la distribution alimentaire et à la prédation naturelle (comme les phoques) pourraient s'avérer être des facteurs en matière de mortalité non comptabilisée.

Sa croissance rapide est une des caractéristiques positives de ce stock. Certains éléments suggèrent une quantité réduite d'écrémage et de nouvelles données de marquage sont récoltées à l'aide de marqueurs conventionnels et de marqueurs enregistreurs de données qui seront utilisées lors de prochaines évaluations.

Eglefin de mer Celtique

Les tendances indiquent une augmentation de la BSR et une F fluctuante mais faible ces dernières années. Il n'y a pas de points de référence pour cette évaluation et le recrutement a été bon récemment. On perçoit un problème avec les rejets dans certaines pêcheries.

Merlan de mer Celtique

Les tendances indiquent une augmentation de la BSR et une F fluctuante mais faible ces dernières années. Il n'y a pas de points de référence pour cette évaluation et le recrutement a été bon récemment. On perçoit un problème avec les rejets dans certaines pêcheries.

Plie de mer Celtique

Les tendances indiquent une BSR faible mais qui s'améliore dans les évaluations récentes, et une F fluctuante mais qui diminue ces dernières années (probablement un effet de la fermeture de Trevoise).

Sole de mer Celtique

Les tendances indiquent une BSR élevée et en hausse, une F faible et en baisse (inférieure aux objectifs RMD).
Bon niveau de recrutement.

Langoustines de mer Celtique (FU20-22)

Les tendances indiquent des débarquements relativement stables et une réduction globale de l'effort de pêche.

Cardine VII

Les captures en mer Celtique sont inférieures à 10% du TAC, sans augmentation de l'effort ou des captures.

Lotte VII & VIII

Les captures en mer Celtique sont inférieures à 10% du TAC, sans augmentation de l'effort ou des captures

Merlu VI, VII & VIII

Les captures en mer Celtique sont inférieures à 5% du TAC, avec un manque de données des évaluations mais les tendances récentes sont généralement positives en ce qui concerne la BSR et la F.

3. Présentation de l'activité des flottilles/ métiers et capacité

Colm Lordan du Marine Institute, en Irlande a fait une présentation des activités et niveaux de flottilles concernés en mer Celtique. La présentation peut être consultée sur le site web du CCREOS à titre d'information.

En résumé:

Effort de pêche

Réduction globale de l'effort de pêche de plus de 25 millions KW jours en 2003 à environ 15 millions KW jours en 2008. Des diminutions particulièrement importantes ont été indiquées dans l'effort de chalutage français TR1 et l'effort de chalutage à perche depuis 2003.

Un certain nombre de bateaux qui pêchent en mer Celtique sont restés réguliers depuis 2000.

Les tendances effectives en matière d'effort du rectangle statistique du CIEM démontrent clairement une réduction importante de tous les engins. Il y a une réduction importante des chaluts à perche dans les rectangles de la fermeture de Trevoise ainsi qu'une réduction d'ordre plus général dans toute la mer Celtique.

Commentaires des participants

Le groupe a estimé que compte tenu des mesures de gestion les plus appropriées pour les pêcheries démersales mixtes en mer Celtique basées sur les présentations, les conclusions importantes suivantes pouvaient être tirées:

Les tendances globales pour les stocks et l'activité des flottilles étaient positives et orientées dans la bonne direction.

Malgré certaines incertitudes reconnues au niveau de l'évaluation des stocks, on note une réduction importante de l'effort de pêche déployé. Cependant, il semble y avoir une très faible corrélation entre cette réduction et une réduction de la mortalité par pêche. La structure par âge tronquée du cabillaud suggère que les rejets ou peut-être la prédation des phoques peuvent s'avérer être d'importants facteurs du niveau élevé de retraits non comptabilisés.

Ceci suggère que l'approche recommandée par la Commission, basée sur des réductions progressives de l'effort à partir d'une ligne de base récente est déplacée dans la mesure où il est peut probable qu'elle obtienne les résultats souhaités: une réduction de la mortalité par pêche pour le cabillaud et d'autres stocks démersaux en mer Celtique

Un effort déterminé est nécessaire pour réduire le niveau d'incertitude dans le domaine des évaluations des stocks par l'amélioration de la qualité et de la quantité des données d'entrée

Des moyens alternatifs mieux adaptés de réduction de la mortalité par pêche dans les pêcheries mixtes de la mer Celtique sont nécessaires. Il faut se concentrer sur les différents éléments au sein des retraits totaux, incluant des façons de réduire les rejets avec succès.

4. Cadre réglementaire actuel en zone VII_{fg} et dans les zones adjacentes et marche à suivre proposée: Non document de la CE sur l'approche éco systémique de la gestion de l'effort

La Commission a présenté les points suivants au groupe:

Le non document de la Commissions ne portait pas uniquement sur le cabillaud mais également sur un certain nombre d'espèces en mer Celtique.

Il s'agissait d'une tentative visant à introduire un concept de gestion d'un certain nombre d'espèces en mer Celtique.

Il y aurait une dispense pour les pêcheries pélagiques.

Il s'agissait d'une tentative d'approche éco systémique.

Une préoccupation importante empêchait une augmentation de l'activité de pêche ou de l'effort en mer Celtique.

La Commission a estimé qu'il s'agissait d'une occasion à saisir et que l'industrie devrait participer à cette procédure.

5. Mesures de gestion proposées par l'industrie de la pêche

A la lumière des éléments scientifiques et des déclarations de la Commission, il a été estimé que l'industrie devrait étudier sa position et produire une réponse provisoire au non document, basée sur les faits et chiffres les plus récents.

Il a été suggéré que la taille de maillage soit prise en compte pour la sélectivité du cabillaud mais Colm Lordan a précisé que cette possibilité n'est pas appropriée.

Quelques membres ont proposé l'idée de limiter la capacité pour contrôler le transfert de l'effort de pêche des zones de rétablissement de cabillaud à la zone VII_{fg}.

Des initiatives de liaison et de partenariat industrie/science plus importantes doivent être considérées en priorité pour gérer les insuffisances de données et l'incertitude des évaluations.

Des programmes de marquage au niveau de l'UE ont été considérés comme un moyen possible d'améliorer la connaissance du stock de cabillaud en mer Celtique.

6. Programmer les prochaines étapes

Une réponse provisoire au document de consultation de la Commission doit être produite et incorporer les conclusions de cette réunion.

Une autre réponse sur un PGLT pour la mer Celtique doit être produite pour garantir un meilleur régime de gestion dans cette zone. Cette dernière devrait détailler les critères et les principes d'un PGLT qui devront être pris en compte lors du développement d'un PGLT pour la mer Celtique.

Fin de la réunion

Annexe I. Liste de participants:

Jacques Pichon	ANOP-FROM- PMA (Président)
Paul Trebilcock	Cornish FPO (Rapporteur)
Fuensanta Candela	Commission Européenne
Kenneth Patterson	Commission Européenne
Colm Lordan	Marine Institute
Pieter-Jan Schon	AFBI
Tom Blasdale	Joint Nature Conservation Committee
Johnny Murt	Joint Nature Conservation Committee
Robert Bellail	IFREMER
Lionel Pawlowski	IFREMER
Sofie Vandemaele	ILVO
Luc Corbisier	SDVO
Alan Coghill	Orkney Fishermen's Association
Rory Crawford	RSPB-Birdlife International
Sam Lambourn	Président Exécutif CCR EOS
Jim Portus	SWFPO Ltd.
Ted Breslin	Killybegs Fishermen's Association
Lorcan O'Cinnéide	Irish Fish Producer's Organisation
Eibhlin O'Sullivan	Irish South and West Fish Producers' Org.
John Crudden	European Anglers' Alliance
Brendan Price	Irish Seal Sanctuary
Joe Maddock	Irish Fishermen's Organisation
Hugo González	ANASOL-ARVI
Jesús Lourido García	Puerto de Celeiro S.A.
Juan Carlos Corrás	Pescagalicia-Arpega-Obarco
José Luis Otero González	Lonja de La Coruña, S.A.
André LeBerre	CRPMEM Bretagne – Président AG CCR EOS
Richard Brouzes	Copeport OPBN-FEDOPA
Marc Ghiglia	UAPF
Stéphanie Tachaires	CNPMEM
Eamon Mangan	Ministry of Agricultura and Fisheries of France
Borja Velasco	Secretaría General del Mar (España)
Conor Nolan	Secrétariat CCR EOS
Alexandre Rodríguez	Secrétariat CCR EOS